

CONSEIL MUNICIPAL du 30 OCTOBRE 2015

30/10/2015

Excusés: Mesdames BATISTA (procuration Mme COMPTOUR), ESBELIN (procuration Mr. SOURDILLE) ; Messieurs BOURSANGE et LAPORTE

DOSSIER DETR 2016

Étant donné les travaux en cours sur la commune, le Conseil décide de ne pas déposer de dossier pour 2016.

Dossier FIC

Pour les dossiers 2015, la Commission Départementale se réunit début décembre pour les travaux école et cantine. Le montant du dossier présenté (incluant 14 552 euros d'imprévus) est de 160 069,40 euros.

La subvention attendue est de 48 021 euros soit 30%.

Pour les dossiers 2016, le CD a choisi de continuer à aider les Communes. La nouvelle version du FIC 2016-2018 sera soumise au budget en décembre. Les dossiers seront présentés au printemps 2016 pour un montant ne pouvant excéder 1/3 du budget total alloué à la commune.

LA LOI NOTRe

La loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) a été promulguée le 7/08/15. Cette loi concerne entre autre la modification du découpage des régions, la modification des compétences des régions et des départements et du renforcement des intercommunalités. Il faudra adopter un schéma départemental de coopération intercommunal (SDCI). Les communautés de communes vont fusionner avec un nombre d'habitants qui va passer de 5000 à 15000 habitants. Le Conseil devra étudier les propositions du Préfet, les calendriers, les compétences obligatoires et optionnelles, etc... Le Conseil devra prendre sa décision lors de la prochaine réunion en novembre.

Questions diverses

Etude PIG

Il s'agit d'un programme d'intérêt général pour lutter contre l'habitat indigne et dégradé. Le projet est reconduit et l'étude des dossiers reprendra au Printemps 2016.

Droit de préemption

Le Conseil décide de ne pas préempter sur une Maison de Bourg en vente rue de la Maille.

Arrêté de péril

Des bâtiments rue des Rosiers étant soumis à un arrêté de péril, le Conseil demande au maire de faire faire une estimation par le service des domaines.

Cabinet médical

En vue de rechercher un remplaçant pour le cabinet médical, un cabinet de recrutement a été contacté.

Point assainissement

Un dossier a été déposé par le SIVOM auprès du département pour les travaux d'assainissement 2016.

Communauté de communes

Des terrains sur Charbonnier n'ayant pas été utilisés pour la ZAC, la SAFER les remet sur le marché.

Remplacement ATSEM

Madame Chantal ROMEUF remplace Melle Gaulfier pour différentes tâches à l'école.

Prochaine réunion du Conseil municipal le vendredi 27 Novembre 2015 à 20h